

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N°2025-02- 12 B – BAIL PRECAIRE local rdc Bruyère Limousine

Jean-Pierre SAUGERAS, Maire-adjoint, rappelle que la Commune a fait l'acquisition de l'immeuble dit « La Bruyère Limousine », ensemble immobilier composé d'un commerce, d'appartements et d'un garage.

Il est proposé de souscrire un bail précaire de deux mois, pour juillet et août 2025 avec l'association Bande d'Artisans, représentée par SMART Michaëlla et DERYCKE Jessica.

M SAUGERAS précise qu'il n'y a pas nécessité de créer un règlement de copropriété pour répartition des charges, le locataire ayant un compteur électrique et un compteur d'eau spécifiques.

Le Maire propose au Conseil Municipal, de fixer le montant du loyer à demander.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le bail précaire à intervenir à compter du 01/07/2025 pour deux mois

FIXE le montant du loyer forfaitaire à 250 € par mois.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

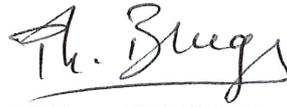
La Secrétaire de séance,



Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme
Meymac, Le 31 Mars 2025

Le Maire,



Philippe BRUGÈRE

